Que faire ?

Par **experiment**, le **29/01/2009** à **09:31**

Bonjour,
pour des raisons de santé,il m'est impossible de continuer mes études de droit.
J'aimerai savoir ce qu'il est possible de faire dans le droit ou autres, concours...

Merci d'avance.

Par **Yann**, le **29/01/2009** à **09:58**

Rappel moi ton niveau d'étude?
Si t'es à bac+3 il y a des concours intéressants dans la fonction publique.

Par **Kem**, le **29/01/2009** à **11:23**

Sinon, tu continues par l'enseignement à distance ! Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **29/01/2009** à **13:25**

Aïe !? Image not found or type unknown je suis désolée pour toi Experiment.

Il me semble qu'il ya pas mal de concours niveau bac ou bac+2

J'ai un bon PDF sur les concours si tu veux je peux te l'envoyer par mail.

Par **x-ray**, le **29/01/2009** à **19:03**

Si tu n'as pas de licence, quel bac as-tu ?

Et pourquoi pas l'enseignement à distance comme le disait Kem ??

Et il n'y a pas d'aménagement possible dans ta fac ? Ne peut-on pas prendre en compte tes

pb de santé, en te faisant passer sur un régime salarié par exemple ?

Il doit bien y avoir des solutions. Ne lâche pas tout de suite.

Par **mathou**, le **31/01/2009** à **14:06**

Ah mince.

Pour l'instant je peux juste dire comme les autres d'essayer l'enseignement à distance et de ne pas lâcher tout de suite, mais ça dépend de ton niveau d'études et de tes problèmes.

Si tu ne veux pas parler de ta santé en public, envoie-moi un mail : en fonction du problème je pourrais peut-être t'indiquer quoi faire (j'ai eu des problèmes de santé pendant plusieurs années et ça a été difficile avec la fac). Courage.

Par **pipou**, le **31/01/2009** à **15:02**

:?

ah mince, je suis désolée pour toi experiment ... Image not found or type unknown

comme les autres, je propose l'enseignement à distance (d'ailleurs j'y suis cette année, donc si t'as besoin d'infos aussi, n'hésites pas en MP).

Pour les concours, ça dépend de ce qui t'intéresse aussi en plus de ton niveau d'études là. Mais pourquoi pas essayer d'en préparer chez toi, avec des annales et en t'aidant du net ? comme ça tu seras assez prête pour les tenter l'année prochaine par exemple.

Le concours Sciences Po par exemple est possible dès niveau bac, L1 ou L2. Ensuite, si c'est purement juridique que tu veux, il y en a probablement d'autre accessibles à tous niveaux d'études, il faut se renseigner ... Si j'ai du neuf pour toi je te laisserai savoir !

Prends soin de toi, et surtout, ne t'inquiètes pas pour tes études, la santé passe avant tout !

Par **experiment**, le **02/02/2009** à **10:20**

Bonjour,
désolée pour le temps de réponse, mais internet fait encore des siennes.

J'ai un bac + 2 et je suis prête à "presque tout": même si je ne bosse pas dans mon milieu de base, cela ne me posera pas forcément un problème, j'ai beaucoup travaillé dans le milieu médical par exemple.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Les études à distance, c'est impossible, fortement déconseillé par les médecins.

Voilà, merci pour vos réponses et le reste.

Par **Kem**, le **02/02/2009** à **13:34**

Re,

Tu sais, avec un système comme celui du CAVEJ, tu peux étaler ta L3 sur deux ans, et donc limiter l'impact d'un an de travail "intensif" (ben travail pour les sous + L3 ...). J'avais pas mal de condisciples en M1 qui faisaient leurs études "petit à petit" à cause de graves problèmes de santé.

Si tu veux en discuter par MP, n'hésite pas, je te donnerai quelques tuyaux.

Par **pipou**, le **03/02/2009** à **17:38**

[quote="experiment":1nicpnki]
Les études à distance, c'est impossible, fortement déconseillé par les médecins.
[/quote:1nicpnki]

si je puis me permettre un petit commentaire : les études à distance, j'y suis cette année, et je ne vois pas en quoi c'est déconseillé par les médecins. Contrairement à la fac, tu n'as pas à te déplacer tous les jours, tous les matins, tu travailles à ton rythme, en restant reposée dans ton lit ... et comme Kem l'a dit, tu peux passer ta L3 en 2 ans avec le CAVEJ ... ça peut être moins "stressant" peut-être non ?

enfin bon, je dis ça aussi sans savoir ce dont tu souffres aussi et les raisons qui ont poussé les médecins à penser ça ...

Au pire, essayes de récupérer des cours de L3 et travailles les un peu, à tête reposée, pour que tu sois bien préparée pour l'année prochaine ... ?

si les études à distance t'ont été déconseillées par les médecins, ne cherches pas à vouloir préparer des concours, reposes toi plutôt pendant cette période, préparer un concours peut s'avérer beaucoup plus stressant que d'étudier à distance ...

Par **experiment**, le **04/02/2009** à **08:47**

Bonjour et merci à vous tous.

Toujours ce petit décalage avec internet...

En fait, ce sont les études en elles-mêmes qui posent problème: je suis une personne très

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

anxieuse, stressée, et à chaque période de stress, je tombe "malade", je perds un peu de ma motricité (vue, marche, ...) ce qui me fait rater des cours, donc je re-stresse...

On ne sait pas grand chose de cette maladie, il vaut mieux que je mette toutes les chances de mon côté.
Je me suis obstinée jusque là et bon... je pense que je vais arrêter là au niveau études.

En tout cas, merci pour vos réponses, propositions et encouragements.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés